

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 23 juin 2010**

Communication n° 22/06.2010

Objet: extension de la halle de stockage du verre recyclé – Vetropack

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Pour faire suite aux questions formulées par Monsieur Thierry Jaquiéry lors de la séance du Conseil du 28 avril 2010, nous vous informons que le dossier relatif à l'extension de la halle est dans l'attente du résultat d'examen que les services de l'Etat doivent effectuer.

Dans ce cadre, le préavis du Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) ne pourra en aucun cas être favorable tant que Vetropack SA n'aura pas fourni toutes les informations nécessaires quant au plan d'assainissement des nuisances sonores.

En conséquence et à ce jour, l'autorisation de construire sollicitée ne peut pas être délivrée.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution du dossier en temps opportun.

La Municipalité

Saint-Prex, le 23 juin 2010/CC